

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION : 23 mars 2018

N°2018-02-21

Conseillers en exercice : 62  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 48  
Conseillers votants : 45  
Dont pouvoirs : 4

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2018 et le 29 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président. Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique de CASTELBAJAC remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**ANGEDUC** : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. HERROUET Jean-Pierre - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERCAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre, M. VERGNION Philippe.

Pouvoirs :

M. AUTHIER FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).  
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. BUZARD Laurent (Barbezieux).  
M. BAUDET Pierre (Baignes) a donné pouvoir à M. DELETOILE Gérard (Baignes).  
M. MASSÉ Bernard (Etriac) a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BARBOT (Val des Vignes).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), M. ARNAUD Yvon (Bors de Baignes), M. BOUTIN Christian (Condéon), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. PETIT Bernard (Oriolles), Mme MARTINEAU Françoise (Saint-Félix), M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaient excusés :

M. CHATELLIER Dominique (Barret), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), M. MAUDET Didier (Brossac), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. GUILLON Jean-Jacques (Guimps), M. BLUTEAU Jacky (Lachaise), M. DESMORTIER Joël (Lagarde) - Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre), M. HILAIRET Joël (Passirac), Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac), M. FAVREAU Patrick - M. VARENNE Michel (Salles de Barbezieux)

**N°21 - Objet : Sollicitation des subventions pour la programmation culturelle 2018, sur la base d'un budget prévisionnel**

**Rapporteur :** Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du patrimoine, du tourisme et de la communication

Madame la vice-Présidente rappelle que la Communauté de Communes des 4B s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique culturelle audacieuse, ambitieuse et accessible à tous qui fait désormais partie intégrante de l'identité du territoire.

Cette politique repose sur plusieurs éléments :

- une saison culturelle pluridisciplinaire programmée au Château de Barbezieux mais également sur l'ensemble du territoire ;
- un temps fort « musiques actuelles » l'été avec une série de concerts en extérieur ;
- une médiathèque accueillant des lectures et des rencontres avec des auteurs mais également des expositions et des spectacles ;
- des rendez-vous du patrimoine pour valoriser le patrimoine dans toute sa diversité, qu'il soit architectural, naturel ou culturel ;
- un espace d'expositions L'Espinoa, situé à Baignes
- un conservatoire de musique permettant le développement de chaque individu par une pratique artistique individuelle et collective.

Madame la Vice-Président informe l'assemblée que les spectacles prévus en 2018 dans le cadre de la saison culturelle portée par le service culturel s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, avec une réelle exigence en termes de qualité des propositions et une attention portée aux compagnies régionales, à la création contemporaine professionnelle et à la diversité des propositions afin de toucher tous les publics.

Elle propose le budget prévisionnel suivant pour assurer la pérennité de cette offre culturelle à laquelle la collectivité et le territoire sont attachés.

CdC4B - Budget prévisionnel de saison - 2018 (janv-déc)  
Scène de diffusion Le Château et Juedis de l'été

<b>DEPENSES</b>		
Espace de diffusion > tout public	> <b>8 compagnies / artistes</b> accueillis dans le cadre des spectacles tout public au Château : Dans le cadre de la saison 2017-2018: "Le Paradis des Autres" - Cie Carna Soirée danse : "Chronique diplomatique" - Cie Adéquate / "Moments d'absence" - Cie Cécile Loyer "Que demande le peuple?" - Guillaume Meurice "D'autres vies que la mienne" - Les Ailes de Clarence <u>Entre septembre et décembre 2018, dans le cadre de la saison 2018-2019 :</u> Spectacle/concert lors du lancement de saison 2 autres dates tout public	25 800,00 €
Espace sensibilisation et éducation artistique > diffusion, médiation et autres actions	> <b>5 compagnies</b> accueillies avec représentation(s) scolaire(s) : Dans le cadre de la saison 2017-2018 : Cie Sing-Song - "Va t'laver, le retour des sales gosses" Comme une Compagnie "Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon" Cie Cincle Plongeur "Là (et ici aussi)" <u>Entre septembre et décembre 2018, dans le cadre de la saison 2018-2019 :</u> 2 compagnies  > Des ateliers de pratiques artistiques menés en complément, dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle : Ateliers théâtre par la cie Dakatchiz Ateliers musique / objets sonore par Yacine Synapsas  Rencontres avec les artistes en résidence	19 150,00 €
Espace de création	> <b>6 compagnies</b> accueillies en résidence au Château. Chaque résidence donne lieu à une sortie de résidence en présence de public : <u>Dans le cadre de la saison 2017-2018 :</u> Cie Supernovae avec "True Blue Story" Cie Les Mots d'Image pour une carte blanche Cie La Sixième Heure avec "Angelo, tyran de Padoue" <u>Entre septembre et décembre 2018, dans le cadre de la saison 2018-2019 :</u> 3 compagnies en résidence	9 100,00 €
Dynamique de territoire / Diffusion hors les murs	> <b>4 artistes / compagnies</b> en diffusion hors les murs <u>Dans le cadre de la saison 2017-2018 :</u> > 1 concert dans 2 lieux différents, soit 4 concerts : "Jane Is Beautiful" "Avec !" de David Sire > 1 concert dans le cadre du Festival International de Musique de Chambre <u>Entre septembre et décembre 2018, dans le cadre de la saison 2018-2019 :</u> > 1 date	6 810,00 €
Espaces de diffusion, de sensibilisation, de création et hors les murs	Installations scéniques et locations techniques pour les concerts/spectacles	3 630,00 €
<b>Sous-total saison Le Château - exercice 2018</b>		<b>64 490,00 €</b>
Juedis de l'été	Programmation, accueil des groupes	9 140,00 €
	Installations scéniques, locations techniques, intermittenace, Croix rouge	9 285,00 €
<b>Sous-total Juedis de l'été</b>		<b>18 425,00 €</b>
<b>Total programmation accueil et spectacles</b>		<b>82 915,00 €</b>

Charges de fonctionnement	Ressources humaines : 1 directrice de la programmation, 1 chargée de l'accueil du public et des artistes, 1 régisseur, 1 assistant administratif, 1ETP personnel d'entretien + 0,11 ETP personnel en renfort technique. <i>Les postes (hors renfort technique) sont "mutualisés" pour le service culturel. Les agents sont amenés à travailler pour l'ensemble des équipements culturels communautaires et avec les associations locales.</i>	162 616,00 €
	Communication : création graphique et impression du livret de saison, de la bache et des flyers, insertions (hors frais de télécommunication)	10 820,00 €
	Equipement : entretien, maintenance... (hors fluides)	2 544,00 €
	Fournitures administratives, voyages et déplacements visionnements de spectacles...	3 711,00 €
<b>Total estimation charges de fonctionnement</b>		<b>175 980,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>258 895,00 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Subventions et mécénat	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	30 000,00 €
	OARA	2 400,00 €
	DRAC - Parcours d'Education Artistique et Culturelle	23 730,00 €
	Europe - Leader	20 000,00 €
	Conseil Départemental de la Charente	12 622,00 €
Billetterie	Mécénat	5 500,00 €
	Billetterie	9 000,00 €
<b>Total subventions et recettes billetterie</b>		<b>103 252,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>103 252,00 €</b>

<b>Autofinancement CdC4B</b>	<b>155 643,00 €</b>
------------------------------	---------------------

Madame la Vice-Présidente précise que ce budget prévisionnel est destiné à étayer les demandes de subventions de la CdC. Il sera ajusté en fonction des crédits votés au BP 2018, de la programmation des jeudis de l'été et de la saison, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- sollicite des subventions auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et des tutelles afin de permettre la pérennisation d'une action culturelle de qualité sur le territoire ;
- assure que la collectivité poursuit son action dans les champs de la culture et du développement artistique ;
- s'engage à maintenir des propositions culturelles variées réunies autour d'un projet triptyque « espace de diffusion / espace de création / espace de sensibilisation et d'éducation artistique » comprenant de nombreuses actions vers les jeunes du territoire dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La recette sera imputée sur le budget général :

- 7472 pour la Région et la DRAC
- 7478 pour l'Europe
- 7473 pour le Département
- 7713 pour le mécénat

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Préfecture le : ..... 3.0 MARS 2018 .....  
Publié ou notifié le : ..... 3.0 MARS 2018 .....  
Touvérac, le ..... 3.0 MARS 2018 .....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 30 mars 2018  
le Président,  
Jacques CHABOT.

